Démocratie et débat public dans l'Athènes classique

Isabelle Pimouguet-Pédarros

Stèle dite de la démocratie : loi contre la tyrannie.
Le relief représente le peuple personnifié couronné par la démocratie, elle-même personnifiée

Bibliographie

- Cl. Mossé, *La fin de la démocratie athénienne. Aspects sociaux et politiques du déclin de la cité au IVe siècle*, Paris 1962.
- Cl. Mossé, *Les institutions grecques*, Paris 1968.
- Cl. Mossé, *Regards sur la démocratie athénienne*, Paris, 2013.
- Mogens Herman Hansen, *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, Paris, 1993.
- Ph. Gauthier, *Les cités grecques et leurs bienfaiteurs (IVe-Ier siècle). Contribution à l'histoire des institutions*, suppl. BCH, 12, 1986.
- Ph. Gauthier, *Etudes d'histoire et d'institutions grecques. Choix d'écrits*, Genève, 2011.

I. Les lieux du débat et de la parole politique : bouleutérion et assemblée du peuple

- Si, chez les Athéniens, tout pouvoir venait bien du peuple, si toute décision était prise ou adoptée à la suite d'un débat auquel pouvait participer en droit tous les citoyens, il n'en reste pas moins que l'organisation de ce débat était strictement encadrée, ordonnée par des procédures et des normes contraignantes. De même il était acquis que le débat public, comme la décision politique, devait être rationnalisé et préparé en amont par une assemblée restreinte représentative (la boulé). La spontanéité de l'opinion n'avait en définitive pas sa place au sein de la démocratie. La représentation (par les bouleutes/prytanes) se faisait selon une logique mécanique fondée sur l'égalité des droits civiques et non sur une désignation fondée sur les affinités politiques, l'opinion ou encore les mérites. En effet tout citoyen athénien, quels que soient son origine sociale et son secteur d'activité professionnel était quasiment assuré d'être au moins bouleute – et donc aussi prytane - une fois dans sa vie.

Plan de la ville d'Athènes

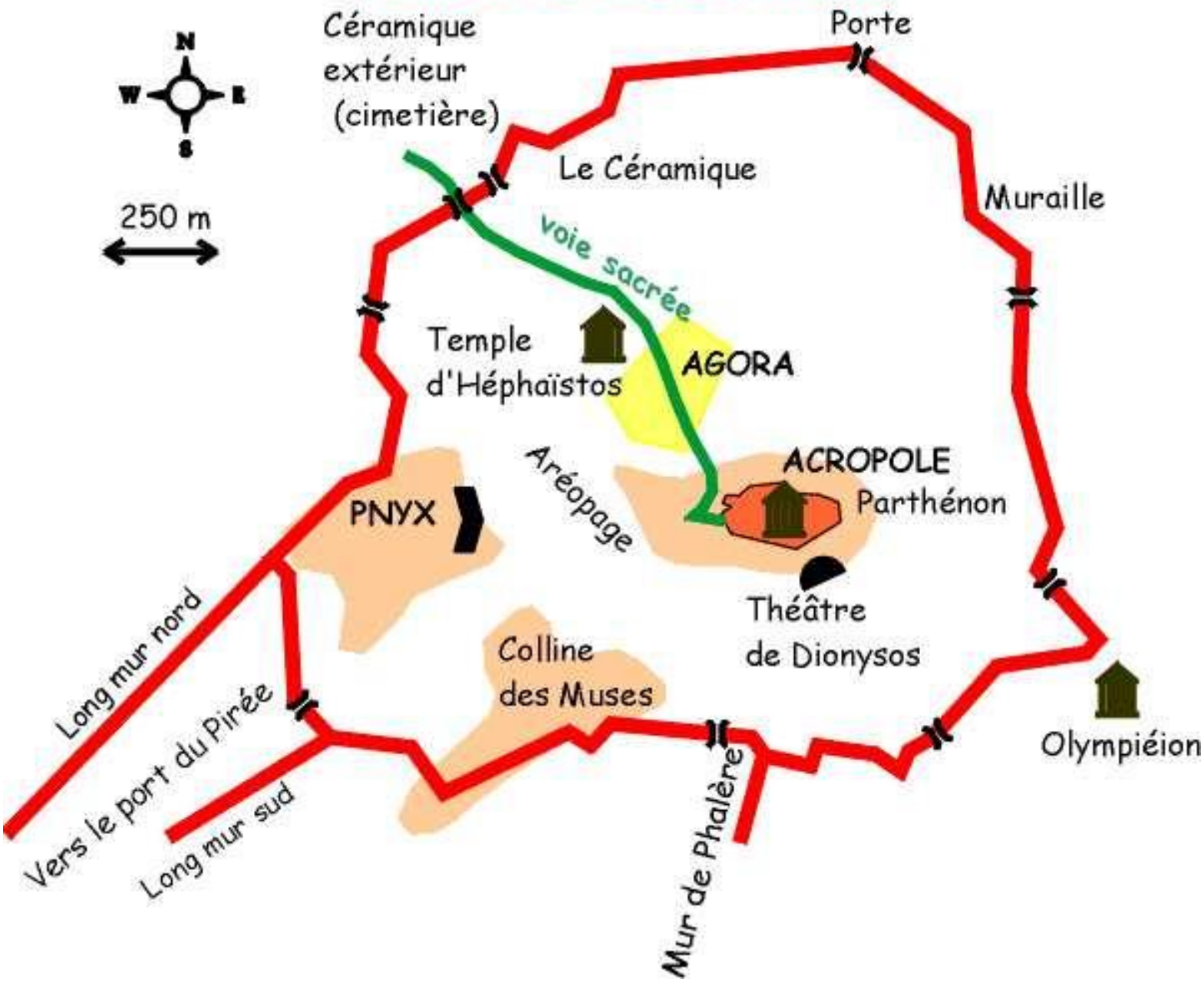

La Pnyx : lieu de l’assemblée du peuple à Athènes (vue de la tribune des orateurs eu fond)

II. La manifestation de la parole politique : organisation et réalité du fonctionnement de l'assemblée

Si les orateurs les plus talentueux avaient la possibilité d'exercer une influence déterminante sur le vote de l'ecclésia, cette influence trouvait sa limite dans le pouvoir conféré à la boulé par son travail préparatoire et par la circonstance qu'elle était l'émanation directe du peuple par le jeu du tirage au sort. En réalité la démocratie et l'intérêt du peuple étaient davantage assuré par l'organe restreint qu'était la boulé que par l'ecclésia elle-même, composée principalement de citadins pauvres, perméables sans doute aux arguments des orateurs les plus talentueux, et finalement peu impliqués dans la vie politique de la cité.

Comédie d'Aristophane, *Les Acharnaniens* (442)
Il met en scène Dicaipolis, un paysan de l'Attique qui s'est rendu à une séance de l'assemblée

Diaciopolis est assis sur la Pnyx, tout seul et il se plaint : « voici le matin, et la Pnyx est encore déserte. On bavarde sur l'Agora : en haut, en bas, on évite la corde rouge. Les Prytanes mêmes n'arrivent pas : ils arrivent à une heure indue ; puis ils se bousculent, les uns les autres, pour gagner le premier banc, et ils s'y jettent serrés. De la paix à conclure, ils n'ont aucun souci. Ô la ville, la ville ! Pour moi qui viens toujours le premier à l'assemblée, je m'assois, et là, tout seul, je soupire, je bâille, je m'étire, je pète, je ne sais que faire, je trace des dessins, je m'épile, je réfléchis, l'œil sur la campagne, épris de la paix, détestant la ville, regrettant mon dème (…). Aujourd'hui, je ne viens pas pour rien ; je suis tout prêt à crier, à clabauder, à injurier les orateurs, s'il en est qui parlent d'autre chose que de la paix. Mais voici les Prytanes ! Il est midi ! »

Cette scène atteste le manque de ponctualité des citoyens aux séances de l'assemblée et laisse penser que la corde imprégnée de rouge vermillon était une mesure punitive contre les retardataires. Ceux qui étaient tâchés de rouge devaient payer une amende. Au IVe siècle on avait décidé non plus de punir les retardataires mais de récompenser les citoyens ponctuels par le versement d'une indemnité, le *misthos ecclésiastikos*, notamment pour les séances nécessitant un quorum de 6000 votants. L'indemnité était versée aux 6000 premiers arrivés.

III. Démocratie et hommes de pouvoir

Il existe une contradiction à surmonter entre l'idée de démocratie pure et la figure de l'homme de pouvoir. Comment s'articulent ces deux éléments dans la cité d'Athènes ? Qui étaient les hommes de pouvoir et quels étaient leurs liens avec l'assemblée du peuple ? Stratèges et orateurs étaient deux catégories distinctes d'hommes politiques, les uns auto-désignés, les autres élus, mais il n'était pas rare qu'une même personne remplît ces deux fonctions à la fois, c'était même chose courante au Ve siècle.

Dès la fin du Ve, le débat public fut dominé par des citoyens ne remplissant aucunement la charge de stratège mais ayant été formé à l'éloquence. Les stratèges occupaient une place moins importante qu'auparavant à l'assemblée du peuple ; ils se contentaient, comme tout citoyen ordinaire, de voter, sans prendre systématiquement part au débat public.

Quoi qu'il en soi on observe qu'au sein de l'assemblée du peuple, c'était la parole qui donnait le pouvoir.

Portrait du stratège
Périclès au Ve siècle

Conclusion

La finalité du débat public chez les Athéniens était d'aboutir à une action politique conforme à l'intérêt général et aux aspirations du plus grand nombre A cet effet, il devait être organisé, rationnalisé, pour pouvoir produire des décisions ; la démocratie résidait moins dans la prise de parole que dans la capacité du système à contrôler et à empêcher les manipulations de l'opinion, à éviter la confiscation du pouvoir politique par une oligarchie.